

CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 58

MAI 2026

L'EDITO

Dans ce numéro, nous nous interrogeons sur la signification et les conséquences de l'élection de maires Rassemblement National (RN) à la tête de communautés de communes gardoises.

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro :

Max PORTAL, Catherine BERNIE-BOISSARD et Claude ALLET

L'extrême-droite dans les intercommunalités: un bouleversement pour les territoires ?

C'est un fait. Après les municipales, le RN pèse davantage dans les agglomérations et les communautés de communes.

La Communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) et la Communauté de communes de Petite Camargue - Vauvert (CCPCC) ont élu un président RN : le maire de Beaucaire, Nelson Chaudon, pour la CCBTA et le maire de Vauvert, Nicolas Meizonnet, pour la CCPCC.

Cette élection a entraîné une modification majeure de l'exécutif de ces intercommunalités. La question est maintenant de savoir si ces changements vont engendrer des inflexions notables dans les politiques conduites par ces communautés.

M. Colab et Mme Résist en débattent pour Controverse(s).

M. Colab :

Soyons clair : le RN a été élu à la tête des exécutifs. Mais **les maires des communes constituant ces communautés ont chacun.e obtenu un poste de vice-président.**

N'oublions pas qu'ils **représentent leur commune et à ce titre ils disposent d'une légitimité et d'une autonomie de vote.** Ils ne vont pas se comporter comme les conseillers élus de la liste majoritaire d'une commune.

Mme Résist :

Il reste que le RN a été élu dans ces deux communautés, ce qui s'ajoute à sa victoire électorale à



Nelson Chaudon, à gauche, a été élu président de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence, le jeudi 16 avril 2026. ● © Alexandre Rozga/FTV

Vauvert, Beaucaire, sans oublier Bagnols. L'extrême-droite a obtenu la majorité des votes pour la présidence de ces intercommunalités grâce à **des ralliements avérés de maires sans étiquette, ou des ralliements plus discrets**, comme avec les 2 voix de Fourques qui ont fait basculer la majorité de Beaucaire Terre d'Argence.

M. Colab :

C'est le jeu de l'alternance. Les vice-présidences proposées par les présidents d'extrême-droite ont toutes été acceptées par les maires, même ceux qui leurs sont opposés.

De toutes façons, **la gestion d'une intercommunalité n'est pas politique. C'est d'abord une gestion technique des compétences transférées**, comme l'eau, les transports, les déchets, pour mieux les mutualiser dans l'intérêt général.

Bien souvent, **les maires** qui siègent dans les intercommunalités défendent avant tout les intérêts de leur commune et **considèrent les intercos comme des « guichets » pour financer leurs projets**, tout en gardant un droit de veto sur les politiques intercommunales qui pourraient nuire à leur ville.

Mme Résist :

La gestion technique de ces compétences transférées est une chose. Mais autre chose est le sens des choix politiques, qui auront des conséquences pour les citoyens, sous la forme des impôts et des taxes.

Par exemple, la Taxe des Ordures Ménagères (TEOM) ou le prix du m³ d'eau... **Sans orientation politique assumée, on ne peut pas mettre en place des dispositifs de redistribution ou faire des péréquations** qui

sortent du statu quo.

Il est d'ailleurs vraiment regrettable que les orientations en matière de politiques relevant de ces communautés de communes soient soit omises, soit réduites à la portion congrue dans les programmes électoraux.

M. Colab :

À Nîmes Métropole, le nouveau président Bouget a constitué une majorité avec l'appui de maires de droite, tel le maire de St-Gilles. Ce rapprochement supposera **des compromis et des concessions**.

De la même manière, dans les intercommunalités gérées par le RN, les maires sans étiquette qui ont favorisé l'élection du RN seront amenés à faire des compromis.

Mme Résist :

À ce propos, **je doute que les électeurs de Fourques aient été clairement informés du ralliement de leurs élus au maire d'extrême-droite** de Beaucaire avant l'élection, ce qui a permis à ce dernier d'accéder à la présidence de la CCBTA.

Les autres communes devront-elles se battre pour être traitées à égalité ?

M. Colab :

Ce ne sont que des suppositions. Toutes les communes de la CCBTA sont représentées dans son exécutif par un poste de vice-président à égalité avec Fourques. Vous pouvez constater qu'elles l'ont toutes accepté.

Mme Résist :

C'est bien là le problème. Cette intégration dans l'exécutif dirigé par l'extrême-droite les associe à la gestion du RN.

Cette cogestion avec le RN va renforcer la notabilisation et l'ancrage territorial de ses élus. Ces participations aux intercommunalités leur apporteront des ressources nouvelles. Les indemnités s'ajouteront à celles de leurs mandats municipaux. Ils disposeront de personnels et de moyens nouveaux dans les collectivités concernées. Ils auront ainsi plus de moyens pour renforcer leur influence et apparaître tel un parti comme les autres.

M. Colab :

Vous n'avez pas tort, mais d'un autre côté, même avec une présidence différente, **les politiques menées dans l'intercommunalité n'auraient pas pu ignorer le poids des communes gérées par le R N.**



Nicolas Meizonnet élu président - Photo Midi Libre

Ces présidents de communautés n'ont pour l'instant pas dévoilé beaucoup d'idées sur les orientations qu'ils veulent donner aux politiques communales.

Cela ouvre la voie à des débats plus ouverts au sein de ces instances.

Mme Résist :

Effectivement, **un vice-président n'est pas pieds et poings liés par l'exécutif**. Il doit raisonner en fonction des intérêts de sa commune, voire de sa conscience civique.

Quitte à devenir un opposant à celui qui lui a permis d'être nommé.

Et vous qu'en pensez-vous ?

Signalons cet article de La Gazette des communes du 9 mars 2026.

« Les intercommunalités pèsent pour plus de 43 milliards d'euros. Elles emploient près de 300 000 agents.

Leurs élus sont désormais « fléchés » sur les bulletins de vote des municipales dans les communes de plus de 1 000 habitants. Et, pourtant, les têtes de liste font, pour la plupart, comme si... Comme si les transports, le ramassage des ordures ménagères et les grands équipements (stades, médiathèques, etc.) n'avaient pas été depuis longtemps transférés à l'étage du dessus.

Comme si le budget des villes-centres ne représentait pas trois à quatre fois moins que celui de leur intercommunalité. »

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.

Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr

Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.controverses30.fr/>

Et sur notre page <https://www.facebook.com/controverses30>